# POLITIQUE DE GOUVERNANCE À L'ÉGARD DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DE PROTEXPLO INC.

La Société Protexplo inc. (ci-après « **Protexplo** ») s'engage à recueillir, utiliser, communiquer, conserver et détruire vos Renseignements personnels, qu'elle que soit la nature de leur support et qu'elle que soit la forme sous laquelle ils sont accessibles, conformément à la présente politique (la « **Politique** »).

La présente politique a également pour objectif de divulguer les rôles et responsabilités des membres du personnel de Protexplo de la collecte jusqu'à la destruction de vos Renseignements personnels.

Si vous avez un quelconque questionnement à l'égard de vos Renseignements personnels et qu'à la suite de la lecture de la Politique, ce questionnement demeure, vous pouvez communiquer avec notre responsable de la protection des Renseignements personnels, soit Simon Castonguay à l'adresse courriel suivante : simon@protexplo.ca.

Protexplo peut, à sa discrétion, modifier de temps à autre la Politique. Si une modification est apportée à la Politique, vous en serez informé, le cas échéant. Une fois informée, l'utilisation continue des services fournis par Protexplo, après l'entrée en vigueur de la Politique modifiée, correspond à votre consentement à cette Politique telle que modifiée.

## 1. Définitions

Dans la présente Politique, nous entendons par :

- i) « Autorité(s) gouvernementale(s) » signifie ce qui suit : a) tout gouvernement, tout ministère, toute cour, tout tribunal, tout organisme arbitral, toute commission, toute agence, tout conseil ou tout office multinational, fédéral, provincial, étatique, régional, municipal ou local b) toute subdivision, tout mandataire, toute commission ou toute autorité de l'une des entités qui précèdent, c) tout organisme quasi gouvernemental ou privé exerçant un pouvoir de réglementation, d'administration, d'expropriation ou toute Autorité fiscale sous la direction de l'une des autorités qui précèdent ou pour le compte de celleci, incluant, tout organisme privé qui a été mandaté de rendre des services publics et d) organisme, cour ou tribunal judiciaire ou quasi judiciaire;
- ii) « Renseignement(s) personnel(s) » signifie tout renseignement qui concerne une personne physique et permet, directement ou indirectement, de l'identifier;
- iii) « **Responsable** » désigne le responsable de la protection des renseignements personnels nommé par Protexplo veillant à assurer le respect et la mise en œuvre

de la Loi, lequel Responsable peut être rejoint par courriel à l'adresse : simon@protexplo.ca;

iv) « **Loi** » désigne la *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé*, chapitre P-39.1, ainsi que tout amendement ou modification ultérieur apportée à cette Loi; et

## v) « Incident de confidentialité » s'entend :

- a. de l'accès non autorisé par la Loi à un des Renseignements personnels;
- b. l'utilisation non autorisée par la Loi d'un Renseignement personnel;
- c. la communication non autorisée par la Loi d'un Renseignement personnel; ou
- d. la perte d'un Renseignement personnel ou toute autre atteinte à la protection d'un tel renseignement.

#### 2. Consentement

En transmettant vos Renseignements personnels à Protexplo, vous accordez à cette dernière votre consentement à l'égard de l'utilisation, de la communication, de la conservation et de la destruction de vos Renseignements personnels en conformité avec la présente Politique.

Protexplo est une société qui œuvre dans le domaine de la confection d'entrepôt métallique et de système de sécurité.

## 3. Fins auxquels les Renseignements personnels sont recueillis

Protexplo collecte vos Renseignements personnels pour les fins suivantes :

- i) Effectuer des vérifications d'antécédents judiciaires auprès de nos sous-traitants;
- ii) Lors d'une demande d'emploi afin d'analyser une candidature; et
- iii) Pour tenir à jour les dossiers sur chacun des employés de Protexplo et remplir toutes les obligations légales qui incombent à Protexplo en tant qu'employeur.

Protexplo utilise vos Renseignements personnels uniquement aux fins prévues à la présente Politique, et s'engage à obtenir votre consentement pour toute autres utilisations qui n'est pas prévue aux présentes, sauf en cas d'exception prévues à la loi.

## 4. Moyens de collecte de vos Renseignements personnels

Protexplo collecte vos Renseignements personnels lorsque vous :

- i) nous contactez par courriel, par téléphone, par le biais de notre site Web ou par tout autre moyen de communication et que vous nous transmettez vos Renseignements personnels.
- ii) nous transmettez vos Renseignements personnels par le biais du formulaire d'embauche;

## 5. Droit d'accès et de rectification prévues par la loi

Protexplo s'engage, à votre demande, à vous confirmer l'existence de votre Renseignement personnel, vous en donner communication et vous permettre d'en obtenir copie dans un format technologique structuré et couramment utilisé.

Vous disposez du droit d'exiger que soit rectifié un Renseignement personnel qui est inexact, incomplet ou équivoque, ou que soit supprimé le Renseignement personnel si sa collecte, sa communication ou sa conservation n'est pas autorisée par la loi.

Vous disposez du droit d'exiger que Protexplo cesse la diffusion de vos Renseignements personnels lorsque la diffusion de ceux-ci contrevient à la loi, à une ordonnance judiciaire ou que les conditions suivantes sont réunies : i) vous cause un préjudice grave relatif au respect de votre réputation ou de votre vie privé, ii) ce préjudice est manifestement supérieur à l'intérêt du public de connaître ce renseignement ou à l'intérêt de toute personne de s'exprimer librement et iii) la cessation de la diffusion demandée n'excède pas ce qui est nécessaire pour éviter la perpétuation du préjudice.

Dans tous les cas, votre demande d'accès ou de rectification doit être faite par écrit en justifiant votre identité à titre de personne concernée par les Renseignements personnels. Le Responsable s'engage à répondre à votre demande écrite dans un délai de 30 jours suivant la réception.

L'accès à vos Renseignements personnels est gratuit, sauf si des frais raisonnables peuvent être exigés pour la transcription, la reproduction ou la transmission de ceux-ci.

Advenant un refus d'acquiescer à votre demande, le Responsable s'engage à motiver sa décision et à vous indiquer la disposition de la loi sur laquelle ce refus s'appuie, des recours qui s'offrent à vous et du délai dans lequel ils peuvent être exercés. Le Responsable s'engage à vous prêter l'assistance requise afin de vous aider à comprendre le refus.

Le Responsable s'engage à délivrer sans frais une copie de votre Renseignement personnel modifié ou ajouté ou, selon le cas, une attestation de la suppression de votre Renseignement personnel. Il s'engage de plus à notifier, sans délai, toute personne qui a reçu les renseignements dans les six mois précédents la demande de la personne concernée et, le cas échéant, à la personne de qui elle les tient.

Le Responsable s'engage à conserver le Renseignement personnel faisant l'objet de votre demande d'accès ou de rectification pour le temps requis pour vous permettre d'épuiser vos recours prévus par la loi.

## 6. Droit de retirer votre consentement

Vous disposez, en tout temps, du droit de retirer votre consentement à la communication ou à l'utilisation par Protexplo de vos Renseignements personnels. Pour ce faire, veuillez contacter le Responsable aux coordonnées prévues à la présente Politique.

# 7. Renseignements personnels recueillis automatiquement à l'aide de notre site Web - témoins de connexion (cookies)

Protexplo collecte les Renseignements personnels fournis par les témoins de connexion (cookies) à des fins analytiques. Les témoins de connexion sont des fichiers de données qui sont communément stockés sur votre appareil lors de l'utilisation de sites Web et de services en ligne. Ils sont utilisés pour le fonctionnement efficace des sites Web et peuvent fournir de l'information et aider à la personnalisation des services afin d'améliorer la convivialité de notre site Web.

Protexplo utilise les cookies pour vous permettre de naviguer sur son site Web, pour enregistrer vos préférences pour vos visites ultérieures et pour diffuser des publicités ciblées en fonction de vos intérêts.

Vous pouvez choisir d'accepter ou de refuser les témoins de connexion. La plupart des navigateurs Web acceptent automatiquement les témoins de connexion, mais vous pouvez généralement modifier les paramètres de votre navigateur pour refuser les témoins de connexion si vous préférez. Si vous souhaitez désactiver l'utilisation de témoins de connexion, il est possible de le faire depuis le menu de préférence de votre navigateur. Il est possible de désactiver les témoins de connexion ou d'utiliser le mode de navigation privée lorsque vous utilisez les services du site Web. Toutefois, en refusant d'accepter les témoins de connexion, l'utilisation du site Web peut être considérablement affectée.

Si vous ne souhaitez pas que Google Analytics puisse analyser votre activité sur les sites que vous consultez, veuillez vous référez aux instructions suivantes : Module complémentaire de navigateur pour la désactivation de Google Analytics - Aide Google Analytics.

## 8. Communication de vos Renseignements personnels

Protexplo tient à ce que vous compreniez avec qui elle partage les Renseignements personnels qu'elle recueille à votre sujet ou lorsque vous utilisez les services de Protexplo. Conséquemment, Protexplo partage vos Renseignements personnels avec les personnes suivantes :

i. Fournisseurs de services autorisés - Il se peut que Protexplo partage vos Renseignements personnels avec les fournisseurs de services qui effectuent des opérations pour le compte de Protexplo. Ces fournisseurs de services peuvent avoir accès à vos Renseignements personnels à la seule fin de remplir leurs fonctions. De ce cas, des mesures seront mises en place afin d'assurer la confidentialité de vos Renseignements personnels.

- ii. **Partenaires commerciaux** Protexplo peut partager vos Renseignements personnels avec ses partenaires commerciaux. De ce cas, des mesures seront mises en place afin d'assurer la confidentialité de vos Renseignements personnels.
- iii. **Transaction commerciale** Dans le cadre d'une transaction importante de Protexplo, telle que la vente de la société, une fusion, une vente d'actifs ou dans le cas peu probable d'une faillite. Toute tierce partie à qui Protexplo divulguera vos Renseignements personnels s'engage à utiliser ces Renseignements personnels conformément à la présente Politique, à moins d'indication contraire de votre part.
- iv. **Autorités gouvernementales** Protexplo peut communiquer vos Renseignements personnels avec le personnel des Autorités gouvernementales lorsque requis. Dans ce cas, des mesures seront mises en place afin d'assurer la confidentialité de vos Renseignements personnels.

Protexplo doit obtenir votre consentement afin de communiquer ou transmettre vos Renseignements personnels à un tiers qui n'est pas visé à la présente Politique, sauf lorsqu'elle justifiée de le faire en vertu d'une exception prévue à la loi.

Il est possible que vos Renseignements personnels soient communiqués à l'extérieur du Québec. Le cas échéant, Protexplo s'engage à procéder à une évaluation des facteurs relatifs à la vie privée et d'effectuer la communication seulement si l'évaluation démontre que les Renseignements personnels communiqués bénéficient d'une protection adéquate. Dans ce cas, la communication des Renseignements personnels fait l'objet d'une entente écrite qui tient compte des résultats de ladite évaluation et de toute modalité convenue dans le but d'atténuer les risques identifiés dans le cadre de cette évaluation.

## 9. Sites Web de tiers

Il existe sur notre Site Web un certain nombre d'endroits où vous pouvez cliquer sur des liens qui vous permettent d'accéder à d'autres sites Web qui ne sont pas soumis aux termes de la présente Politique. Les sites Web de tiers peuvent demander et recueillir des renseignements à votre sujet, y compris des Renseignements personnels et dans certains cas, nous informer de vos activités sur ces sites Web. Protexplo vous recommande de consulter la politique de confidentialité de chaque site Web de tiers que vous visitez en cliquant sur le lien « Politique de confidentialité » généralement situé au bas de la page Web que vous consultez.

#### 10. Conservation de vos Renseignements personnels

Protexplo conserve les Renseignements personnels sur les serveurs infonuagiques de la suite Microsoft Office 365.

### 11. Mesure de sécurité

Protexplo prend les mesures de sécurité qui s'imposent, y compris des mesures physiques, électroniques et procédurales pour protéger vos Renseignements personnels de l'accès et de la divulgation non autorisée.

#### 12. Incident de confidentialité

Si Protexplo a des motifs de croire que s'est produit un Incident de confidentialité, celleci s'engage à prendre des mesures raisonnables pour diminuer les risques qu'un préjudice soit causé et éviter que de nouveaux incidents de même nature ne se produisent.

Protexplo constituera un registre de tout Incident de confidentialité, en indiquant les faits concernant la violation des Renseignements personnels, les Renseignements personnels faisant l'objet de l'Incident de confidentialité, ses effets, les personnes visées et les mesures prises pour y remédier.

Si l'Incident de confidentialité présente un risque qu'un préjudice sérieux soit causé, Protexplo verra, avec diligence, à aviser la Commission d'accès à l'information instituée par la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels ainsi que toute personne dont un Renseignement personnel est concerné par l'Incident de confidentialité. Protexplo peut également aviser toute personne ou tout organisme susceptible de diminuer ce risque, en ne lui communiquant que les Renseignements personnels nécessaires à cette fin. Dans ce dernier cas, le Responsable devra enregistrer la communication. Malgré ce qui précède au présent paragraphe, une personne dont un Renseignement personnel est concerné par l'Incident de confidentialité n'a pas à être avisée tant que cela serait susceptible d'entraver une enquête faite par une personne ou par un organisme qui, en vertu de la loi, est chargé de prévenir, détecter ou réprimer le crime ou les infractions aux lois.

Le Responsable verra à aviser la Commission d'accès à l'information et toute personne concernée dans les plus brefs délais et conformément aux dispositions de la Loi.

## 13. Durée de la conservation des Renseignements personnels

Vos Renseignements personnels sont conservés tant que la Loi l'exige ou tant qu'il est nécessaire de les conserver pour les fins prévues à la présente Politique.

Lorsque les fins auxquelles vos Renseignements personnels ont été recueillis sont accomplies, ceux-ci seront détruit ou anonymisé par Protexplo, sous réserve de tout délai de conservation prévu par une loi.

# 14. Traitement des plaintes

Pour toute plainte relativement à la protection de vos Renseignements personnels ou à l'utilisation de ceux-ci par Protexplo, veuillez communiquer avec notre Responsable à

l'adresse courriel indiqué à la première page de la présente Politique, lequel donnera suite à votre plainte par courriel dans les plus brefs délais.

## 15. Rôles et responsabilités des membres du personnel

Seuls les employés autorisés par Protexplo ont accès aux Renseignements personnels. Les employés autorisés désignent les employés de Protexplo qui ont besoin de connaître ou d'accéder à vos Renseignements personnels pour permettre à Protexplo d'offrir ses services.

Le Responsable veille à assurer le respect et la mise en œuvre de la présente Politique. Il s'assure également que tous les employés autorisés de Protexplo ont pris connaissance de la Politique et qu'ils utilisent les Renseignements personnels conformément aux dispositions des présentes.

# 16. Accès et moyens d'accéder à vos Renseignements personnels

Pour toute question relativement à la l'accès de vos Renseignements personnels ou à l'utilisation de ceux-ci par Protexplo, veuillez communiquer avec notre Responsable à l'adresse courriel indiquée à la première page de la présente Politique.

#### 17. Préséance

En cas d'incompatibilité entre la présente Politique et la Loi, les dispositions prévues à cette dernière prévalent.

Dernière mise à jour de la Politique : 7 février 2023